

## Manifestation du 19 juin 2006

Le 19 juin 2006, à Lille, dans la salle des Congrès de la Faculté de Médecine et de Droit Henri Warembourg, - lieu symbolique du mariage des sciences dures et des sciences molles -, Association AINF rassemblait 150 personnes, pour une conférence débat « Prospective de l'entreprise et prévention des risques professionnels ».

La manifestation était organisée

à l'occasion de la remise de son Prix Universitaire primant mémoire de recherche ou d'application en entreprise dans le domaine de la sécurité - santé au travail. Pour l'édition 2005-2006, ce sont trois jeunes lauréats issus de masters d'universités ou d'écoles d'ingénieurs qui ont été récompensés, pour la qualité de leurs travaux : des mémoires allant dans le sens du

développement des « bonnes pratiques » de sécurité et de prévention.

Chefs d'entreprises, responsables de la sécurité, experts de la prévention, enseignants et étudiants : une grande diversité d'acteurs de la santé au travail et du management des entreprises étaient présents. Grâce à des événements fédérateurs comme la conférence du 19 juin,

Association AINF souhaite resserrer les liens entre les professionnels et le monde étudiant dans la Région Nord Pas de Calais-Picardie, mettre l'accent sur l'élaboration conjointe de "guides de bonnes pratiques" indispensables pour demain, et anticiper le changement pour mieux se projeter dans l'avenir de la prévention et de la sécurité.

## L'avenir, à contre-courant des idées reçues



### Michel Godet

Titulaire de la chaire de prospective industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, fondateur et directeur du LIPSOR (Laboratoire d'investigation en prospective, stratégie et organisation), Michel Godet participe également activement à la réflexion publique au sein du Conseil d'Analyse Economique (CAE), du Conseil économique de la Nation et du Haut Conseil de la Population et de la Famille. Il est aussi administrateur du groupe Bongrain et membre élu de l'Académie des Technologies. Il a publié notamment « Emploi, le grand mensonge » et « Le choc de 2006 ».

« Les risques du futur et le futur des risques ». Tel est le titre de la conférence avec laquelle Michel Godet, prospectiviste, a ouvert les débats. Un jeu de mots en forme de miroir pour se demander sérieusement comment envisager et préparer l'avenir.

*Michel Godet*, prospectiviste, ouvre sa conférence avec un clin d'oeil. « Le travail d'un prospectiviste est souvent vu comme celui de la vigie à la proue du Titanic : repérer les risques pour permettre de les éviter. Mais sait-il les éviter ? »

Pour Michel Godet, la prospective ne saurait être amalgamée à une quelconque forme de prédiction. Il ne s'agit pas de prédire - une *imposture* -, mais de prévoir, pour construire. Pour cela, la prospective appelle recul et efforts : « Voir loin, large et profond ; prendre des risques, penser à l'homme », selon la formule de Gaston Berger.

Trois types d'attitudes complémentaires sont requises. Une *attitude réactive* pour adapter son action aux changements qui surviennent, et vont survenir ; une *attitude préactive*, pour prévoir et anticiper les changements à venir ; une *attitude proactive*, pour proposer des changements, faire des choix et construire l'avenir.

Et d'abord et toujours, le prospectiviste recommande de s'efforcer de voir autrement, de chasser les idées reçues. Pour cela, il faut commencer par se poser les bonnes questions. Et ce n'est pas si simple. Grand amateur des 'vraies questions' et débusqueur des 'faux problèmes', Michel Godet reprend l'une des formules qui rendit célèbre le sociologue Michel Crozier « Le problème, c'est le problème ».

En d'autres termes, il faut savoir poser des questions, savoir se poser des questions. « Que peut-il advenir ? », « Que puis-je faire ? » et « Que vais-je faire ? ». Et surtout, deux questions centrales : « Qui suis-je ? » et « Comment faire ? ». La première est essentielle, car on attribue souvent les problèmes comme les solutions à des facteurs extérieurs, alors qu'ils sont souvent également endogènes. Savoir se remettre en cause, s'interroger sur son propre rôle et sur sa propre

capacité de levier face à un changement et face à l'avenir est l'une des premières « positives attitudes » nécessaires.

Pour Michel Godet, face aux mêmes chocs et aux mêmes mutations, ce qui fait la différence entre un territoire et un autre, c'est « la capacité de chaque territoire à compter sur ses forces locales ». La capacité à rassembler, la capacité à mobiliser, mais aussi à créer des liens. Depuis la guerre du feu, l'union fait la force.

Ainsi, le prospectiviste ne voit pas une crise comme une contrainte, mais comme une opportunité de resserrer les énergies, et d'avancer. Résultat, la réponse à la question « Comment faire ? » se décline en trois éléments interconnectés : *Anticipation*, *Action*, et *Appropriation*.

L'appropriation surtout, fréquemment oubliée par certains politiques, est essentielle, car pour qu'une action soit bien mise en place, il est indispensable qu'il y ait une prise de conscience de l'ensemble des acteurs. « Une bonne idée qui n'est pas partagée, c'est une mauvaise idée », résume le conférencier. Avec une vigilance forte : appropriation n'est pas consensus mou.

Dans sa chasse aux idées reçues, aux mirages collectifs et aux consensus, Michel Godet brocarde volontiers les maux attribués à la mondialisation, au chômage, à la pression du changement. Il brocarde aussi les RTT, les effets de modes et les clichés successifs des différentes décennies, les dires et prédire d'experts, qui ne se sont pas toujours avérés justes, et surtout la peur du changement. « On a tou-

jours tendance à surestimer les changements et à sous-estimer l'inertie », a-t-il par exemple déclaré. Simultanément, il pointe la prosternation devant les TIC : « pas de réponse technique à des problèmes humains ». L'augmentation de l'automatisation entraîne par exemple des problèmes de solitude au travail : « ce n'est pas parce qu'un processus nouveau est techniquement possible qu'il est socialement souhaitable ».

Toujours à contre-courant des idées reçues, Michel Godet n'hésite pas à mettre en garde contre le principe de précaution. « Prendre des risques », n'est-ce pas l'un des principes fondamentaux de la prospective et la vocation même de l'entrepreneur ?

Si l'économiste soulève questions et incertitudes liées au vieillissement de la population, il propose aussi des solutions : par exemple, augmenter la démographie en soutenant financièrement les familles. Quant aux questions liées à l'activité et à l'emploi, il faut anticiper, innover, motiver ; et surtout redonner envie, redonner plaisir à travailler, et pour cela, créer du lien. La perte du lien social dans l'entreprise, la perte du temps du lien, largement consécutive à l'intensification du travail issue des 35 heures, est selon Michel Godet l'un des facteurs essentiels qui a distendu la relation au travail.

Encourager les porteurs d'idées, accompagner sans assister, produire des biens créateurs de liens. Autant d'idées pour redonner goût au travail. Et puis dit-il, il faut aussi laisser rêver, car c'est le rêve qui féconde la réalité.

# Identifier et gérer les risques du futur

**Accélération des changements dans la sphère du travail, pluridisciplinarité de la prévention, population active vieillissante, contours de plus en plus flous entre les risques professionnels et ceux liés de la vie privée... les risques et la santé au travail sont plus que jamais en mouvement.**

**De quoi s'interroger sur le futur de la prévention... et la prévention du futur.**

Pour évoquer les questions liées à l'avenir de la sécurité au travail, cinq intervenants étaient rassemblés autour de Jacques Bouvet. Représentant les organismes français, européens, et les partenaires sociaux : Franck Gambelli, Directeur Sécurité, Environnement et Conditions de travail de l'UIMM et Président de la commission nationale AT/MP, Marie-Chantal Blandin, Directeur d'Eurogip, Pascal Jacquetin, Directeur de la Prévention des Risques Professionnels de la

CNAM TS. A leurs côtés, deux industriels, acteurs et témoins de l'application concrète en entreprise, en France et à l'international : Jean-Claude Muller, Senior Vice President Health & Safety chez Arcelor, dont l'entreprise est présente dans une soixantaine de pays, et René Schild, Directeur de KSB Lille Sequedin, branche française d'un groupe franco-allemand.

La conférence-débat était animée par Anne Marie de Vaire (Titane ITC WS)

**Franck Gambelli**  
Président de la Commission Nationale de la Branche AT-MP



Directeur juridique de la FIM et Directeur de la Sécurité, de l'Environnement et des Conditions de Travail à l'UIMM, Franck Gambelli préside la Commission Nationale de la branche AT/MP (accidents du travail/ maladies professionnelles). Depuis fin 2005, la Commission Nationale travaille sur les choix de gouvernance de la branche AT/MP, sur les questions de reconnaissance et de réparation, et aussi sur la prospective de la prévention.

## Vers d'autres risques

Echafaudage calé en équilibre sur des chaises, électricien les deux pieds dans l'eau, chariot élévateur faisant la courte échelle à un autre chariot élévateur... en un diaporama de photos à la fois effrayantes et amusantes, Anne-Marie de Vaire, qui animait la réunion du 19 juin, a voulu rappeler que la sécurité au travail n'allait pas toujours de soi, et que le 'bon comportement' n'était jamais vraiment acquis.

Comme le retrace **Franck Gambelli**, la prévention s'est d'abord penchée sur les risques mécaniques. Et, bien qu'il y ait

toujours des progrès à faire dans le domaine, l'amélioration des conditions de travail a été très nette. Le risque chimique et composite s'est ensuite retrouvé au centre des débats. La directive européenne Reach et les réflexions actuelles sur les nanomatériaux montrent l'implication des professionnels sur le sujet.

Si aujourd'hui, les préoccupations se tournent vers les maladies psychosociales (stress) et les troubles musculo-squelettiques (TMS), demain, elles auront à s'attacher à ces mêmes risques, mais aussi à de nou-

velles formes de risques, issues des nouvelles formes d'organisation du travail, comme on le voit par exemple dans les call-centers. La prévention devra se faire encore plus vers l'amont ; avec toujours plus de prise en compte de la santé, dans tous les paramètres du monde professionnel, et aussi du monde extra-professionnel. L'enjeu est désormais de passer de la prévention des risques à la promotion de la sécurité, dans la sphère du travail, dans la sphère personnelle, dans la sphère citoyenne.

**Marie-Chantal Blandin**  
Directeur d'EUROGIP.



Eurogip, l'organisme que MC Blandin anime, coordonne et développe au niveau européen les actions de la sécurité sociale française en matière de risques professionnels.

Par la qualité de ses études et de ses investigations européennes, EUROGIP constitue un formidable outil d'observation des pratiques européennes et des « signaux faibles » qui vont demain configurer les problématiques des risques professionnels, et de la Santé Sécurité au Travail.

## Risque privé, risque professionnel

Comme l'a rappelé Jacques Bouvet, le nombre de maladies professionnelles reconnues augmente de 20% par an, alors que la fréquence des accidents du travail, elle, est en baisse. Au travail aussi, la santé devient une préoccupation première, et il devient simultanément difficile, et en même temps indispensable d'en discerner, les causes, les sources, les facteurs déclencheurs.

« Comment améliorer la reconnaissance...et jusqu'où reconnaît-on ? Faut-il lier, ou délier, reconnaissance et prévention, et comment ? », résume Franck Gambelli.

D'abord, explique **Marie-Chantal Blandin**, la mobilité professionnelle va entraîner une multiplication et une juxtaposition d'expositions au risque dont on ne sait pas encore bien mesurer les

conséquences : revers de l'employabilité et de la mobilité.

Ensuite, certains troubles sont autant attribuables à d'autres facteurs, comme par exemple l'âge, qu'au seul travail : acuité visuelle, troubles auditifs, mais aussi TMS. « En France, 45 000 TMS sont indemnisés chaque année, alors qu'en Allemagne, il y en a seulement 200 ! », s'étonne **Jean-Claude Muller**. La différence viendrait, non pas d'une plus forte ossature du côté germanique, mais simplement d'une attribution différente de ces maux, d'une « origination » différente.

Enfin, la frontière entre vie professionnelle et vie privée est parfois difficile à tracer. Jean-Claude Muller témoigne de l'effort actuellement réalisé chez Arcelor pour lutter contre le tabagisme et les comportements

addictifs, des maux qui dépassent largement le cadre de l'entreprise. Ces troubles, rappelle-t-il, entraînent de l'absentéisme supplémentaire, donc un dérèglement de la chaîne de travail, et par conséquent plus de risques.

Le travail occupe en moyenne 10% du temps de vie ; pourtant on lui attribue de nombreux maux, et sans doute aussi une responsabilité qui le dépasse. Plusieurs des intervenants sont d'accord : l'entreprise aura sans doute à se soucier davantage du bien-être de ses employés et non plus simplement prévenir les risques d'accidents. Marie-Chantal Blandin renchérit, en précisant qu'en Belgique, le ministère chargé de la santé et de la sécurité au travail se nomme désormais « Ministère du bien-être au travail ».

**Jean-Claude Muller**  
Senior Vice President Health & Safety, Arcelor.



Dès la création d'Arcelor, JC Muller conduit l'élaboration de la Charte Sécurité du Groupe. A beaucoup d'égards, la politique Sécurité Santé au Travail d'Arcelor est exemplaire : place croissante de la santé, implication forte de la direction générale et de tout le management. En témoigne l'organisation annuelle, simultanée dans tous les sites du groupe, d'une journée de sensibilisation et d'information « Santé Sécurité ». Et les résultats sont au rendez-vous : abaissement continu des taux de fréquence et de gravité des accidents, qui place Arcelor parmi les meilleures entreprises tous secteurs industriels confondus.

# L'avenir de la prévention est pluridisciplinaire

**Pascal Jacquetin**  
 Directeur A. de la Prévention des Risques Professionnels CNAM TS



P. Jacquetin est responsable du Département Prévention des Risques Professionnels, en charge de l'animation de la réflexion des partenaires sociaux pour la définition de la politique de prévention de la Branche AT/MP de la Sécurité Sociale, et de sa mise en œuvre par le Réseau Prévention qui regroupe les Caisses Régionales d'Assurance Maladie (CRAM), l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), EUROGIP et la CNAMTS. Il assure également la vice-présidence du CNES&ST (Conseil national pour l'enseignement en santé et sécurité du travail).

**René Schild**  
 Directeur de KSB Sequedin



René Schild est Directeur de l'établissement KSB de Lille Sequedin. Au sein d'un groupe franco-allemand, le site KSB Lille Sequedin produit des pompes industrielles, et emploie près de 130 personnes. En matière de sécurité au travail, sa politique de mobilisation du personnel et l'efficacité de ses procédures de sécurité ont permis récemment à l'établissement de Lille Sequedin de se voir attribuer la certification OHSAS 18001.

**Jacques Bouvet**  
 Président d'Association AINF



Industriel et dirigeant d'entreprises, Jacques Bouvet est aujourd'hui Président du CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques), Président d'EUROGASTEK. Président d'AINF SA, puis de la « nouvelle Association AINF », revenue pleinement, depuis 2002 à sa vocation première, associative et prospective, de promotion de l'intérêt collectifs que constitue la sécurité au travail, J. Bouvet, avec le Conseil d'administration d'Association AINF oriente l'action de l'association autour de 4 axes : information, formation, recherche, partenariat.

La culture de la sécurité n'est pas simplement technique. La prévention concerne tous les domaines : management, ressources humaines, communication, droit, assurance, biologie, ergonomie, et ne peut être laissée à la seule responsabilité de quelques spécialistes. C'est dès leur formation initiale que les futurs manager doivent être sensibilisés aux risques : identification et prévention. C'est le sens de la collaboration de plus en plus étroite entre Association AINF et les établisse-

## Moins de risques ou d'autres risques ?

Pour Jacques Bouvet, l'accélération du changement permet de diminuer ou de maîtriser certains risques professionnels rencontrés jusqu'ici, mais en contrepartie cette accélération du changement en amène d'autres. Par exemple, l'automatisation du traitement des bagages entraîne moins de manipulations, donc moins de TMS. Cependant, en cas de panne ou

de blocage, l'intervention au cœur de la machine devient alors particulièrement dangereuse.

Lors de la Conférence des Grandes Écoles, qui rassemble les grandes écoles de la région Nord-Pas de Calais, Association AINF a établi plusieurs propositions de collaboration qui ont été accueillies favorablement. Association AINF souhaite par exemple promouvoir la création d'un master interdisciplinaire de management des risques, prenant en compte tous les aspects du management des risques : risques professionnels

(internes à l'entreprise) mais aussi risques industriels (externes à l'entreprise), avec toutes leurs répercussions en responsabilité managériale et juridique.

Association AINF s'engage aussi à impulser l'élaboration de modules spécifiques pour les écoles d'ingénieurs, les écoles de gestion, et cursus universitaires : à développer et ajuster en concertation avec les institutions de la prévention des risques et de la promotion de la sécurité (CNAM, INRS ...) et avec les enseignants et intervenants de terrain.

de blocage, l'intervention au cœur de la machine devient alors particulièrement dangereuse.

*Pascal Jacquetin* met, lui, l'accent sur l'internalisation de nouveaux risques liés à de nouveaux principes, en prenant l'exemple du développement durable. « En appliquant un peu trop vite les principes de Développement

Durable, on prend le risque de recréer des risques dans le travail. » Les toits verts obligent les jardiniers à monter sur les toits; l'utilisation de produits poudrés moins nocifs pour l'environnement peut s'avérer plus dangereuse que les solvants liquides pour l'atmosphère de l'atelier, le développement du tri sélectif génère des métiers « à risque », etc.

## Sécurité et santé au travail : un impératif besoin de guides pratiques

Pour Franck Gambelli, si la législation et la réglementation constituent le moteur fondamental dans le domaine de la sécurité, elles sont souvent difficiles à décoder, et constamment à réajuster.

D'où la nécessité de concevoir et de diffuser des guides pratiques, directement opérationnels pour les entreprises.

En ce sens, *René Schild* a tenu à saluer l'intérêt du « document unique de prévention », désormais obligatoire pour toutes les entreprises et collectivités, et dont la pédagogie et la diffusion ont été particulièrement aidées et soutenues par l'UIMM de Lille : « Contrairement à ce que beaucoup appréhendaient initialement, il ne s'agit pas d'une contrainte administrative de plus à

subir, mais d'un document très utile pour avoir une approche systématique et intégrale de la prévention. » Le document unique a permis à René Schild et son entreprise d'engager une vraie réflexion sur le risque et de vérifier qu'il n'y avait pas de 'trou dans la raquette' : « Avec le document unique, l'ambiguïté disparaît du domaine de la sécurité. »



# Du débat à la remise du prix

**Association AINF, un maillon fort entre Etat et entreprises.**



Pour conclure le débat, **Philippe Lemaire**, Directeur Adjoint de la Délégation Régionale de l'Emploi, du Travail et de la Formation Professionnelle (DRETFP) du Nord-Pas de Calais, a rappelé les quatre étapes du Plan Santé au Travail, sur lequel la région est particulièrement à la pointe : disposer d'une expertise forte, mobiliser la recherche et la formation sur la santé au travail, améliorer l'efficacité des contrôles et encourager la prévention dans les entreprises. Quatre points que rejoignent bien les objectifs d'Association AINF, relais effectif entre les administrations et les entreprises. Philippe Lemaire a insisté sur l'intérêt marqué des organisations ministérielles envers la manifestation mise en place par Association AINF, et particulièrement envers la remise du prix universitaire.

« Aujourd'hui, le contexte a évolué, car l'essentiel du tissu économique est constitué de PME et de TPE, dont beaucoup du secteur tertiaire. » Et Philippe Lemaire conclut : « Entre l'Etat, qui dicte ses réglementations, et les entreprises, qui sont obligées de les mettre en œuvre, il y a un travail nécessaire de sensibilisation, un besoin de réseau pour accompagner les entreprises. Association AINF s'inscrit dans cette approche en accélérant l'entrée de la prévention et de la sécurité au travail au sein des entreprises et des formations étudiantes. »

## Réactions

Deux universitaires ont souhaité souligner à quel point la collaboration enseignement – entreprises était importante, et à quel point un travail en commun en recherche était indispensable.

**Michel Le Chapellier**, enseignant chercheur à l'UTC de Compiègne, a souligné l'importance de considérer le confort et le bien-être des salariés comme un moyen de limiter les risques. Il a rappelé que plusieurs entreprises se penchaient aujourd'hui sur le sujet, et que deux d'entre elles – Air Product et Morgan&Stanley – avaient récemment reçu un prix attribué aux entreprises dans lesquelles les employés se « sentent bien ».



Michel Le Chapellier

**Gilles Mairesse**, responsable des relations avec les entreprises à l'IUP « Management de la Santé, de la Sécurité et de l'Environnement au Travail » de l'Université de Picardie Jules Verne, s'est félicité de l'existence du Prix Universitaire Association AINF, de sa pérennité, et marqué l'importance d'une collaboration universités-entreprises.

Il a insisté sur le problème de la disparition du lien social au sein des entreprises, et la nécessité de le recréer, par exemple autour des préoccupations de santé et de sécurité, rappelant que la mobilisation des acteurs ne pouvait se faire via le seul médecin du travail, plus en charge de la détection que la prévention.



Gilles Mairesse



**Jean-Pierre Hannebelle**  
Vice-Président d'Association AINF, Président du jury du Prix Universitaire Association AINF



Carrière de dirigeant d'entreprises du secteur agro-alimentaire (Directeur Général de la Sucrerie Centrale de Cambrais), Jean-Pierre Hannebelle assume parallèlement des fonctions de représentation patronale au niveau de la région Nord Picardie, et des responsabilités à la Chambre de Commerce et d'Industrie. Grand navigateur, il a piloté le jury du Prix Universitaire Association AINF pour lui donner toute sa dimension d'éclairage des compétences attendues demain des futurs managers et acteurs de l'entreprise au service de la promotion de Sécurité Santé au Travail.

## Jury du Prix Association AINF



Le jury, sous la présidence de **Jean-Pierre Hannebelle**, Vice-Président d'Association AINF, regroupait des personnalités du monde patronal du Nord-Pas-de-Calais, tous administrateurs d'Association AINF, représentant les divers secteurs d'activité de Nord - Picardie : industrie agro-alimentaire, mécanique et métallurgie, textile, VPC et services. **Alain Paulus**, créateur et dirigeant d'entreprises dans le secteur Métallurgie & Mécanique. Parallèlement, Président de la chambre patronale de la Métallurgie (NPC), responsabilités à la CCI. **Guy Delplanque**, dirigeant, en France et à l'international, dans diverses entreprises du secteur textile. Professeur et intervenant

dans plusieurs Ecoles d'Ingénieurs. Fonctions de représentation patronale de l'industrie textile régionale. **Bernard Jarrault**, carrière dans la chimie, en France et au Japon, puis Direction Générale d'une PME spécialisée dans les technologies de l'énergie et des télécommunications. **Francis Buysse**, récemment disparu, dirigeant dans le secteur de la VPC. **Roxan Capmartin** Directeur du Travail Honoraire (NPC)

Le jury a été appuyé dans sa préparation, et la conduite de ses réflexions par Anne-Marie de Vaivre, Agrégée de l'université, Dr en Sociologie, Directrice Associée de TITANE ITC WS.

**Anne Marie de Vaivre**  
animatrice des débats.



Fondatrice de TITANE ITC WS, AM de Vaivre est consultant en conduite du changement. Après un début de carrière en marketing et prospective, Anne Marie de Vaivre assume le rôle de « facilitation collective » et de coach pour les organisations engagées dans des reconfigurations stratégiques.

# Prix Universitaire Association AINF

Conçu et voulu par des chefs d'entreprises, le Prix Universitaire Association AINF a pour vocation de promouvoir la culture de la sécurité et de resserrer les liens opérationnels entre le monde de l'entreprise et le monde des écoles / universités

Il est capital aujourd'hui de développer et mieux intégrer la culture de la sécurité à l'intérieur des cursus universitaires, car, comme le soulignait René Schild lors de la conférence de presse, les jeunes diplômés sont encore insuffisamment formés sur le sujet. C'est donc pour sensibiliser et encourager les étudiants comme

les établissements d'enseignement qu'Association AINF a lancé en octobre 2005 le « Prix Universitaire Association AINF », destiné à récompenser le meilleur mémoire de stage ou de recherche en matière de Sécurité et de Santé au Travail. Proposés par des étudiants de master ou doctorats, les mémoires

remis traversent de nombreux aspects de la prévention du risque professionnel, du management à la médecine en passant par les aspects techniques ou juridiques. Et c'est particulièrement sur les critères de pluridisciplinarité et de transversalité de l'approche que le jury a jugé les dossiers.

## Prix 2006

### Trois jeunes talents récompensés



**Lauréat**  
**Dominique de La Houplière**  
Master IUP Management de la Santé Sécurité et Environnement au travail  
Université Picardie Jules Verne



**Lauréat**  
**Erwan Stephan**  
Doctorant Sciences de la Santé  
Faculté de Médecine d'Amiens  
Université Picardie Jules Verne



**Lauréat**  
**Norbert Le Prat**  
Ingénieur UTC Génie des Procédés  
Aujourd'hui responsable de projet international chez Baker Petrolite

A l'occasion de la conférence-débat organisée à Lille, les trois lauréats ex-aequo de la première édition du « Prix Universitaire Association AINF » étaient présents pour recevoir leur prix des mains de Jean-Pierre Hannebelle. Trois jeunes gens « très représentatifs des managers de demain », selon l'expression de Jacques Bouvet, mais présentant chacun un profil différent.

Centré sur les problématiques de la sécurité et de la santé au travail, **Dominique de la Houplière**, est issu d'un Master 1 en Management de la Santé, de la sécurité et de l'environnement au travail de l'Université de Picardie Jules Verne. Il a été primé pour son mémoire « *Diagnostic sur l'intégration des aspects santé/sécurité*

*rité/ergonomie dans les situations du travail de la cellule monolithe* », réalisé lors d'un stage à Arvin Replacement Products (Dreux), où il a notamment travaillé à la construction d'une place proactive de la sécurité dans l'entreprise.

Côté « recherche », **Erwan Stephan**, a, lui, été récompensé pour un mémoire de recherche en laboratoire, réalisé dans le cadre d'un master en Sciences de la Santé, réalisé conjointement avec l'Université de Picardie Jules Verne et la Faculté de médecine d'Amiens. Son travail intitulé « *Caractérisation biomécanique du système avant-bras/main : mise en place d'une plate-forme d'exploration fonctionnelle ambulatoire* » et réalisé au laboratoire Dmag-Ineris d'Amiens, s'attèle au

problème des troubles musculo-squelettiques, qui touche 45 000 travailleurs français chaque année.

**Norbert Le Prat** représente pour sa part le cursus management non spécialisé en SST. Pour son mémoire de fin d'études d'Ingénieur en Génie des Procédés, le jeune homme a choisi comme sujet la simulation des impacts de feux et des dispersions de gaz (« *Safety engineering process in a project* ») au sein de SAIPEM (St Quentin en Yvelines), filiale du groupe ENI. Fort de ses compétences dans le domaine de la sécurité, il travaille aujourd'hui à l'international pour la société Baker Petrolite, spécialiste des produits chimiques d'exploitation pétrolière.

## Nominés

Jean-Pierre Hannebelle a également tenu à féliciter les 'nominés' pour leurs contributions :

- Marguerite Courier, de l'Ecole nationale de chimie de Lille et son rapport « *La sécurité au LERH – Elaboration du document unique* » ;

- Deborah Lesne, étudiante en Master de Psychologie du Travail et Ergonomie à l'Université Charles de Gaulle Lille 3, auteur de « *Evaluer la charge de travail des opérateurs chez un constructeur automobile dans le secteur de la logistique/assemblage* » ;

- Virginie Gaupuleau, IUP Management de la Santé Sécurité et Environnement au travail, de l'Université de Picardie Jules Verne, pour son mémoire « *La mise en place des équipements de protection individuels adaptés* ».

- Karim Ou-Meskour, du même cursus à l'Université de Picardie Jules Verne pour son mémoire « *Prévention des risques professionnels chez une profession indépendante, la boulangerie* » ;

## Prix 2007

### Appel à candidatures

Très attachée au développement des collaborations entre enseignants et entreprises, et forte du succès de la première édition, Association AINF a décidé de renouveler son Prix Universitaire.

Convaincue que la sécurité et la santé au travail est, - et sera de plus en plus -, l'affaire de tous,

et pas seulement des spécialistes de la sécurité, Association AINF a également décidé de préciser sa formule pour l'édition 2006-2007.

Désormais, deux prix distincts seront attribués : l'un destiné aux étudiants s'orientant vers les métiers de management de la sécurité, l'autre ouvert aux étudi-

ants dans d'autres domaines mais ayant marqué, lors de leur cursus, une attention particulière pour les questions de sécurité et de santé au travail. Tous les établissements d'enseignement supérieur de Nord Pas de Calais-Picardie, potentiellement concernés, auront été contactés avant fin juin : universités,

écoles d'ingénieurs, écoles de gestion.

Les étudiants (masters ou équivalent, élèves-ingénieurs) intéressés sont invités à déposer leurs candidatures avant fin novembre 2006.

Pour en savoir plus : [www.association-ainf.com](http://www.association-ainf.com)

Directeur de publication :  
**Jacques Bouvet**  
Rédaction de ce numéro :  
**TITANE/LM**  
Conception :  
**100 CIBLES**

**Association AINF**  
ZI - rue Marcel Dassault  
59113 SECLIN - tel : + 33 (0)3 20 16 92 05  
fax : + 33 (0)3 20 16 92 09  
[accueil@association-ainf.com](mailto:accueil@association-ainf.com)





# INITIATIVES

LA LETTRE D'ASSOCIATION AINF POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

## Risques mouvants : Construire pour demain une nouvelle culture de la sécurité

### L'éditorial

#### SOMMAIRE

##### Conférence-débat

L'avenir, à contre-courant  
des idées reçues P.2

Identifier et gérer  
les risques du futur P.3

L'avenir de la prévention  
est pluridisciplinaire P.4

##### Prix Universitaire Association AINF

Du débat à la remise  
du prix P.5

2006 : Trois jeunes  
talents récompensés P.6

Prix 2007 :  
Appel à candidatures P.6



Jacques Bouvet et Gilles Mairesse

L'enjeu de la Sécurité Santé au Travail voit son poids se renforcer aux yeux de tous, professionnels comme grand public, responsables en entreprises et collectivités comme enseignants et chercheurs.

Les progrès acquis sont bien acquis.

Mais les risques sont des cibles mouvantes : éliminés dans une manutention automatisée, les risques resurgissent dans l'automatisme même ; en voie d'être maîtrisés dans les sources d'atteintes à l'intégrité corporelle, les chocs directs et immédiats, ils resurgissent sous d'autres formes, plus masquées, et par exemple celles des maladies professionnelles dont l'origine est parfois floue.

Comme il y a des sciences dures et des sciences molles, y aurait il désormais, et plus encore à l'avenir, des risques « durs » et des risques « mous » ? des

risques directs, bien identifiés et maîtrisés, et des risques induits, rampants, multiformes, issus aussi de la pluridisciplinarité, de la mobilité, des nouvelles formes de travail et de relations au travail ?

La prévention et la maîtrise des risques pour demain appellent non seulement des moyens éprouvés, des dispositifs techniques et organisationnels adaptés et durables.

Elles appellent aussi la convergence de toutes les disciplines, pour approcher et pour anticiper un monde changeant : disciplines techniques et scientifiques 'dures', toujours, et aussi ergonomie, biologie appliquée, toxicologie.. Et aussi toutes les disciplines molles : les RH, la communication, pour la motivation ; le droit, pour la responsabilité ; les disciplines de l'assurance pour la réparation. Et bien sûr la médecine.

Par leur rôle même, avec la recherche pour anticiper, avec l'enseignement pour former de futurs responsables avertis et ouverts, les universités, les écoles, les centres de formation permanente ou professionnelle sont une clé essentielle des progrès à venir en matière de sécurité et de prévention des risques. Directement, pour les experts et responsables qu'ils vont former dans leurs cursus spécialisés de management de la sécurité / santé au travail ; indirectement, à la fois par leurs contributions sur des domaines spécifiques ou induits, comme à travers une sensibilisation apportée aux futurs acteurs professionnels via tous les cursus d'enseignement du management ou de la responsabilité professionnelle.

Nous avons souhaité cette manifestation du 19 juin 2006 à la fois pour leur rendre hommage en récompensant les lauréats du Prix Universitaire Association AINF, et pour les appeler à renforcer les liens de recherche et les liens opérationnels avec notre tissu d'entreprises.

Parce que, malgré vents et marées, l'une des finalités de l'entreprise et du monde professionnel est encore de tisser des liens, de créer et de renforcer un lien collectif et solidaire efficace entre tous ses acteurs, la volonté d'assurer la sécurité, la santé et le bien être au travail est et sera à l'avenir l'un des meilleurs vecteurs fédérateurs pour créer et renforcer le lien social.

Jacques BOUVET